



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2894
19 janvier 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Gouvernement Attal Ravalement de façade pour une politique antiouvrière



Dans une manifestation contre la réforme des retraites, à Paris, en mars 2023.

Hausse des prix
**Le racket
continue**

Page 7

Pauvreté
**Toujours plus
de gens à la rue**

Page 6

Moyen-Orient
**La politique
des bombes**

Page 8

Leur société

- "Réarmement" et "ordre"... contre les travailleurs 3
- Oudéa-Castéra : l'école publique ? C'est bon pour les pauvres ! 3
- Loi Immigration : face aux patrons, pas de division ! 4
- Migrants : un crime d'État 4
- Nice : la traque des mineurs 4
- Violences policières : un responsable jugé... pour une fois 5
- Sept ans après, le procès pour Théo 5
- RN : candidat à protéger les patrons 5
- Enfants à la rue : une société inhumaine 6
- Lyon : des familles dehors depuis des mois 6
- Étudiants : une précarité qui dure 6
- Énergie : le racket continue 7
- Armement : vous avez dit 100 milliards ? 7
- Alimentaire : les prix ne risquent pas de baisser 7
- Livrets d'épargne : ils ne suivent pas l'inflation 7

Dans le monde

- Mer Rouge : qui menace la stabilité ? 8
- Gaza : halte au massacre ! 8
- Soudan : les bourreaux cherchent une caution civile 9
- Côte d'Ivoire : déguerpissements tous azimuts 9
- Grande-Bretagne : le scandale Horizon, une machine à broyer 10
- États-Unis : les profits de Boeing avant la sécurité 10
- Taïwan : élections ou pas, c'est l'impérialisme qui décide 16
- Économie : la crise s'aggrave, profits et spéculation s'envolent 16

Il y a 40 ans

- Décembre 1983-Janvier 1984 : la grève de Talbot - Poissy 11

Dans les entreprises

- SNCF 12
- Chaussexpo 12
- Nos lecteurs écrivent : dans la restauration 12
- Fret SNCF 13
- CHU de Nantes 13
- CHU de Dijon 13
- SNF - Andrézieux 13
- Alstom - Belfort 14
- Stellantis - Poissy 14
- Stellantis - Rennes 14
- ArcelorMittal - Dunkerque 15
- Verrerie Arc 15

Le vrai changement, ce sont les travailleurs qui l'imposeront !

C'est une technique de vente connue de tous les commerçants pour appâter les clients : il faut changer sa vitrine régulièrement pour donner l'illusion du renouvellement. Le remaniement ministériel en est la version politique.

Et, dans les médias, ça marche du tonnerre ! C'est tout juste si les chroniqueurs politiques n'ont pas fait passer le nouveau chef du gouvernement Gabriel Attal, ministre depuis 2017, pour un nouveau-né de la politique !

Des jours durant, ils ont commenté les crocs-en-jambe politiciens, s'extasiant sur la carrière fulgurante de tel ou tel. Et ils ont, bien sûr, adoré l'arrivée façon « guest star » de Rachida Dati, une fidèle de Sarkozy, au ministère de la Culture.

Politiciens et journalistes aux ordres, chacun joue son rôle dans cette comédie qui ne fait plus rire personne. Dans le rôle de la bourgeoise, la nouvelle ministre de l'Éducation, qui met ses enfants dans une école privée pour riches en critiquant l'Éducation nationale... que ses amis ont saccagée.

Que ces politiciens viennent de gauche, de droite ou d'extrême droite ne change rien : ils sont tous issus du même moule, tous défenseurs du système capitaliste où la bourgeoisie se construit un petit paradis sur l'enfer des travailleurs.

Dans son discours de passation de pouvoir, Borne a assuré qu'elle partait avec « *le sentiment du devoir accompli* ». Eh oui, ces politiciens ont le sentiment d'accomplir leur devoir quand ils font passer la retraite à 64 ans, quand ils attaquent les droits des chômeurs et pourrissent la vie des travailleurs immigrés, avec ou sans papiers, en réduisant leurs droits aux allocations familiales et au logement : autrement dit, quand ils cognent sur les travailleurs !

Quand il leur arrive, élections obligent, de faire quelques promesses aux travailleurs, ils les oublient aussitôt arrivés au pouvoir. Tous n'ont-ils pas dit et répété qu'« *il faut que le travail paye* » ? Mais pour assurer le pouvoir d'achat de tous les salariés, il faudrait imposer l'indexation des salaires sur le coût de la vie, ce dont ils ne veulent pas entendre parler !

Les prix des produits alimentaires flambent de 20% en deux ans et l'électricité de 40% en un an. Des millions de foyers ne peuvent pas se chauffer normalement. Plusieurs milliers de salariés sont licenciés ou vont l'être à Casino, Minelli, Naf Naf,

Habitat, Lejaby. Au moins trois personnes sont mortes de froid parce qu'elles n'ont pas trouvé de toit ces derniers jours. Et ils osent parler de devoir accompli !

Si Borne et ses congénères ont le sentiment d'avoir fait le travail, c'est qu'ils ont bien servi la grande bourgeoisie. Et, en effet, ses affaires prospèrent plus que jamais. 100 milliards ont été redistribués aux actionnaires cette année. Record battu pour le CAC 40.

Tant que la bourgeoisie domine l'économie du haut de ses milliards et détient les grandes entreprises, l'écurie qui anime le cirque politicien peut porter la casaque de gauche, de droite ou d'extrême droite, nous, travailleurs, serons les exploités et les sacrifiés.

Nos conditions de travail et de vie seront attaquées. Nous serons voués à la concurrence opposant les travailleurs les uns aux autres et les peuples entre eux. Nous serons empoisonnés par l'individualisme, le racisme et la xénophobie engendrés par ces oppositions. Et nous irons de crise en crise et de guerre en guerre où nous serons appelés à donner notre peau pour assurer la survie de cet ordre injuste, barbare et stupide.

Nous sommes très nombreux à voir que la société va dans le mur, mais beaucoup se sentent impuissants face au déferlement d'attaques et d'horreurs. Et nous le serons si chacun reste isolé en croyant impossible de contester les dirigeants actuels.

L'histoire démontre le contraire : quand ils décident d'agir à leur niveau, pour leurs intérêts, les travailleurs constituent une force parce que ce sont eux qui font tourner toute la société.

Le grand patronat et ses politiciens nous rabaisent en permanence pour que nous ne soyons pas conscients de cette force collective. Mais sans les travailleurs, la grande bourgeoisie ne pourrait rien faire, il n'est même pas sûr qu'elle saurait se faire à manger ! Sans la bourgeoisie et ses politiciens, les travailleurs s'en sortiraient parfaitement et ils pourraient débarrasser la société des tares du capitalisme en supprimant la propriété privée des grandes entreprises et le marché.

Entrevoir un autre avenir est possible. Ce qui manque, c'est un parti révolutionnaire qui regroupe les travailleurs conscients de pouvoir et devoir prendre la société en main.

Nathalie Arthaud

Cercle Léon Trotsky

Chaos économique mondial et marche à la guerre : un système capitaliste à renverser

Samedi 27 janvier à 15 heures

Grande salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)



Premier conseil des ministres du gouvernement Attal.

Macron : "réarmement" et "ordre"... contre les travailleurs

Pendant presque deux heures et demie, en direct sur au moins six chaînes de télévision, Macron a tenu sa conférence de presse comme une leçon d'éducation civique et militaire obligatoire.



L'ordre du jour est de « donner un nouveau cap à la France », de « réarmer la nation » pour les trois années de mandat restantes. On en a déjà eu un avant-goût avec la nomination du gouvernement de Gabriel Attal, flanqué d'une ministre de l'Éducation et des sports qui affiche son mépris de l'Enseignement public et d'une ministre de la Culture « prise de guerre » repêchée chez les sarkozystes et

surtout préoccupée, en fait de culture, de conquérir la mairie de Paris en 2026.

Le 16 janvier, la mobilisation télévisuelle autour de la logorrhée présidentielle visait donc à fournir un emballage à ce début peu enthousiasmant. Après quoi, il l'est encore moins. À la recherche d'idées, le locataire de l'Élysée ne trouve rien d'autre à ressortir qu'un fatras de poncifs réactionnaires qui fleurent bon le

« travail, famille, patrie » d'un défunt maréchal.

Questionné sur les problèmes de l'école, des enseignants non remplacés, etc., Macron a bien sûr assuré qu'il a des solutions. Mais comme il n'est pas question d'embaucher les professeurs qui manquent, il propose de restaurer l'uniforme et de faire chanter la Marseillaise car dit-il, il croit aux « symboles ». L'avantage est d'ailleurs qu'ils ne coûtent rien, contrairement aux subventions au patronat ou aux budgets d'armement, réservés à des gens qui, eux, ne se contentent pas de symboles...

« Réarmer » était en tout cas le maître mot, et pas seulement au sens figuré. C'est la réponse de Macron quand il parle de l'inquiétude de la population face à la montée des dangers de guerre. C'est sa réponse à la baisse de la natalité à laquelle il oppose le « réarmement démographique ». Mais c'est aussi sa façon de dire que les travailleurs doivent accepter

de se sacrifier pour le bien de la France, en fait pour le compte du grand patronat qui encaisse les milliards auxquels il n'est pas question de toucher.

Il faut augmenter la production, a dit Macron. Alors il faut que les travailleurs et les chômeurs acceptent toutes les offres d'emplois que le patronat leur propose et à ses conditions ! C'est ainsi qu'il faut comprendre ses « règles plus sévères » contre les travailleurs quand ils refusent des offres d'emploi. Il s'agit de pousser le maximum de femmes et d'hommes dans les bras du patronat pour les mettre en concurrence et faire baisser les salaires. Macron voudrait aussi que les salaires des fonctionnaires soient davantage réévalués « au mérite », c'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'augmentation et qu'il leur faudra filer doux.

Macron a également fait sa réclame pour le Service national universel dans les lycées. C'est qu'il ne faut

pas oublier de préparer de futurs soldats et de futurs travailleurs obéissants. Le président veut œuvrer « pour que la France reste la France » face aux dangers qui la menacent dans lesquels il range l'immigration, la drogue et l'islam radical. C'est ainsi qu'il entend combattre le Rassemblement national en faisant du Le Pen avant Le Pen.

Derrière tout ce bavardage, la ligne est claire. La bourgeoisie a besoin d'ordre, de salariés allant au travail sans rechigner, d'une école qui les y prépare, que personne ne critique quand le grand patronat encaisse des milliards et appauvrit la société. Le personnel politique à disposition est ce qu'il est, pas bien reluisant, comme ces ministres faisant tapisserie dans un coin. Mais il est là et il fera le travail pour lequel il est prévu : au fond, Macron aurait pu se contenter d'un tel communiqué.

Pierre Royan

Oudéa-Castéra : l'école publique ? C'est bon pour les pauvres !

La toute nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, a déjà fait couler beaucoup d'encre avec ses propos sur la scolarisation de ses enfants dans le privé qui ont indigné enseignants et parents d'élèves.

La ministre a en effet justifié le fait que ses enfants étaient scolarisés à Stanislas, une école privée huppée du 6^e arrondissement de Paris, en répondant : « Face à des paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées, à un moment, on en a eu marre, comme des centaines de milliers de familles qui, à un moment, ont fait un choix d'aller chercher une solution différente. » Depuis, on sait qu'elle dit n'importe quoi et notamment que selon le témoignage de l'institutrice de son fils qui n'a jamais été absente, celui-ci n'a été scolarisé que six mois en petite section maternelle avant qu'Amélie Oudéa-Castéra ne le place dans le privé.

Mais surtout, invoquer le non-remplacement des

enseignants pour justifier son choix est pour le moins fort de café. Cela fait des années que les politiques d'économies dans l'Éducation sous tous les gouvernements dont celui qu'elle vient de rejoindre, aboutissent à une grande détérioration de la situation, en particulier avec la disparition du volant de professeurs remplaçants destiné à pallier les absences des enseignants. Le ministère avance le chiffre de 15 millions d'heures non remplacées entre 2020 et 2021. Mais à qui la faute ?

En vingt ans, tous les gouvernements qui se sont succédé ont supprimé des postes dans l'Éducation. Aujourd'hui, il y a 40 300 postes d'enseignants de moins qu'en 2003 alors que

le nombre d'élèves a augmenté de 700 000 dans la même période. Et bien entendu, c'est dans le public que le pourcentage de suppressions de postes d'enseignants a été le plus fort.

Alors, si dans nombre d'établissements, en particulier dans les banlieues populaires, des élèves peuvent ne pas avoir de cours de

français ou d'anglais pendant un an, c'est bien en raison des choix criminels des gouvernements. Ce ne sont pas les dispositifs mis en place, incitant les professeurs à faire des heures supplémentaires pour remplacer les professeurs absents qui vont remédier au problème.

Le métier de cette

ministre, comme d'Attal ou de Blanquer, sera d'accuser les enseignants d'être responsables de l'incurie de son gouvernement. Elle a bien commencé tandis que, ironie du sort, la même semaine le rectorat a encore annoncé la suppression de 125 classes et d'autant de postes à Paris.

Aline Urbain



Les élèves du collège Stanislas célébrant la fête de l'Immaculée Conception, après la messe à l'église Saint-Sulpice.

Loi immigration : face aux patrons, pas de division !



Dans la manifestation parisienne du 14 janvier.

Dans plusieurs dizaines de villes, des manifestations ont eu lieu, dimanche 14 janvier, à l'appel de collectifs de travailleurs sans papiers, d'associations et d'organisations, dont Lutte ouvrière, contre la scandaleuse loi Asile Immigration de Macron-Darmanin, votée le 19 décembre dernier par la majorité des députés macronistes avec les voix de ceux de droite et d'extrême droite.

Plusieurs milliers de manifestants à Bordeaux, Lyon, Marseille, Strasbourg, etc., près de 8000 à Paris, selon les chiffres de la police, ont fait entendre leur indignation. Ainsi que l'a déclaré la porte-parole d'un des collectifs,

aide à domicile retraitée, « Nous sommes venus en France pour travailler, nous ne sommes pas des délinquants. » Un autre ajoutait « C'est une loi raciste, faite pour nous maintenir dans la précarité et nous criminaliser, cette mobilisation

n'est qu'un début. » On pouvait lire sur une pancarte « Nous travaillons et payons nos impôts depuis deux ans. Ma famille ne percevra plus les allocations familiales. »

Cette attaque contre une partie de la classe ouvrière est une attaque contre tous les travailleurs. La division qu'elle tente d'introduire ne favoriserait que les employeurs qui feraient davantage pression sur les salaires, les horaires de travail, les conditions de sécurité, et automatiquement, tous les travailleurs en pâtiraient. Les attaques contre les droits sociaux des plus précaires affaibliraient l'ensemble des travailleurs, des chômeurs. Les mafias du logement et de la drogue en seraient renforcées, au détriment des quartiers populaires. Au contraire, l'unité de la classe ouvrière est une force, et la diversité des origines et des expériences est une richesse.

Viviane Lafont

Lutte ouvrière se joindra aux manifestations appelées le 21 janvier, dont celle de Paris à 15 heures.

Migrants : un crime d'État

Dans la nuit du 13 au 14 janvier, en tentant de rejoindre l'Angleterre, cinq migrants au moins sont morts dans la Manche et un autre a été hospitalisé en urgence absolue.

À peine un mois après le précédent naufrage, qui fit deux morts le 15 décembre, la politique antimigratoire conjointe de la France et de la Grande-Bretagne continue à tuer.

Par une température de quatre degrés et une eau à neuf, plusieurs dizaines de réfugiés ont voulu prendre place sur une embarcation surchargée, qui s'est trouvée en difficulté près d'une plage de Wimereux dans le Pas-de-Calais. Les rescapés ont été récupérés par un remorqueur et par la police ; d'autres, dont des familles avec de très jeunes enfants, ont été abrités dans une salle des fêtes communale.

Les autorités françaises ont déclenché une enquête pour « homicides involontaires » et « aide au séjour d'étrangers en situation irrégulière en bande organisée », avec les passeurs dans leur viseur. Quant au gouvernement anglais, son ministre des Affaires étrangères David Cameron a déclaré à la BBC que ces décès étaient « déchirants » et prôné la nécessité d'une réforme du système migratoire britannique... dont un des projets est l'expulsion vers le Rwanda des migrants illégaux.

On peut difficilement dire qui, des dirigeants britanniques et français, sont les plus ignobles, eux qui

depuis 2003 se partagent la répression des réfugiés. Ils s'entendent pour multiplier les obstacles à leurs départs, quand ils ne les abandonnent pas à la limite de leurs eaux territoriales. Mais les murs, les radars, les barbelés, les patrouilles incessantes ne dissuadent pas ceux qui veulent partir, fuir la misère et la guerre.

En 2023, 30000 personnes ont réussi à atteindre ainsi l'Angleterre. Les traversées continueront, obligeant les exilés à affronter des risques de plus en plus importants sur une mer dangereuse, au trafic dense, par tous les temps, au risque de perdre la vie pour certains d'entre eux. Et là, il ne s'agit pas d'homicide « involontaire » mais de crimes d'État.

Sylvie Maréchal



Mineurs isolés à Nice.

ALEXANDRE ORINICE MATIN

Nice : la traque des mineurs

À Nice, le 10 janvier, 17 migrants mineurs isolés originaires d'Afrique de l'Ouest ont été refoulés d'un accueil de nuit d'urgence ouvert par la mairie.

Ses responsables se sont déclarés incompétents à accepter des mineurs. Ils ont donc passé la nuit dehors, devant la caserne de police Auvare, toute proche.

Le lieu n'avait pas été choisi au hasard : c'est le seul endroit du département où ils peuvent être reconnus mineurs et donc obligatoirement pris en charge par le Conseil départemental. Mais ce n'est pas si simple. La police se dit débordée et traîne les pieds pour faire les tests de minorité.

Déjà cet été, pour les mêmes raisons, certains avaient dû camper dehors en pleine canicule au même endroit. Le maire de Nice, Christian Estrosi, avait alors dépêché sa police municipale au petit matin pour jeter leurs tentes et toutes leurs affaires à la benne et les chasser. Depuis, le Conseil départemental, dirigé par un très proche d'Éric Ciotti, se dit débordé par l'afflux.

Il est vrai que les Alpes-Maritimes sont devenues le premier point de passage des migrants

depuis l'Italie : 32 000 ont été interpellés entre janvier et septembre. En décembre, Gérald Darmanin était venu à Menton promettre des effectifs supplémentaires de policiers et de militaires pour mener cette traque quotidienne.

Tous les jours, les trains en provenance de Vintimille sont fouillés de fond en comble et les migrants qui n'ont pas de papiers refoulés vers l'Italie... où ils retenteront leur chance le lendemain. L'autoroute et le poste frontière de Menton sont contrôlés quasiment en permanence. La préfecture a même déployé des drones pour surveiller les zones plus escarpées.

Tout cette surenchère anti-immigrés a de quoi écœurer, d'autant plus dans un département qui accueille chaque année plus de 10 millions de touristes. Une bonne part d'entre eux arrive de l'étranger, sans la moindre difficulté en prenant l'avion... ou leur jet privé. Il est vrai que leur portefeuille à eux est bien garni.

Correspondant LO

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 237 (février 2024) :

- Gaza : les Palestiniens face au terrorisme d'État israélien
- La loi Immigration, inspirée par l'extrême droite, contre tous les travailleurs
- Italie : l'an II du gouvernement Meloni
- Le capitalisme chinois face à ses contradictions et

- face à l'impérialisme
- Des BRICS aux BRICS+ : une alliance de bric et de broc
- Afrique du Sud : en 2024, des élections sans enjeu pour la classe ouvrière
- Trois livres sur Lénine (1870-1924), mort il y a 100 ans

Le numéro paraîtra jeudi 25 janvier et sera en ligne dès dimanche 21 janvier. Prix : 3 euros. Envoi contre cinq timbres.

Violences policières : un responsable jugé... pour une fois

Au tribunal correctionnel de Lyon, les 11 et 12 janvier 2024, s'est déroulé le procès du commissaire-divisionnaire Rabah Souchi, jugé pour avoir ordonné, lors d'une manifestation des gilets jaunes à Nice en mars 2019, « une charge illégale car ni nécessaire ni proportionnée ».

Renversée par un policier lors de cette charge, une militante d'Attac, Geneviève Legay, retraitée de 73 ans, avait été hospitalisée, victime d'une commotion cérébrale. Elle en garde encore aujourd'hui de lourdes séquelles, avec une perte totale de l'odorat, une perte partielle de l'audition et un trouble de l'équilibre.

Sans la détermination de cette militante et une importante mobilisation pour la soutenir, un tel procès n'aurait certainement pas pu avoir lieu. Comme à chaque fois, toutes les autorités politiques et judiciaires ont en effet commencé par

nier la moindre responsabilité de la police. Pour le maire de Nice Christian Estrosi et pour le procureur de la République, Geneviève Legay avait juste trébuché. Macron, lui, s'était contenté de déclarer, en substance, qu'elle n'aurait pas dû participer à une manifestation.

Dans un premier temps, l'enquête préliminaire avait été confiée à la sûreté départementale des Alpes-Maritimes, comptant parmi ses responsables la compagne du commissaire Souchi. À la suite de la révélation de ces liens par un article de Mediapart, et grâce aux vidéos filmées lors de la



Manifestation contre la loi sécurité, en novembre 2020.

manifestation, montrant un policier poussant la militante d'Attac, une procédure a été engagée, aboutissant, fait rare, à la mise en cause du responsable chargé des unités de police lors de la manifestation.

Tout au long du procès, le comportement du commissaire Souchi a été critiqué à la fois par ses responsables, qui ont visiblement fait le choix de ne pas le couvrir, et par ses subordonnés. Le responsable d'une des trois colonnes de CRS, pourtant appelé à témoigner par la défense, a ainsi rapporté les propos de son supérieur : « C'est pas comme ça qu'on fait une charge, vous

la refaites, il faut les défoncer. » Décrit comme autoritaire et violent, ce commissaire n'était manifestement pas particulièrement populaire au sein même de la police...

Le procureur a requis six mois d'emprisonnement avec sursis, alors que la peine encourue pourrait être de cinq ans de prison. La décision sera connue le 8 mars. Tout en se réjouissant d'une possible condamnation, Geneviève Legay a exprimé à juste titre des regrets : « J'aurais bien aimé avoir toute la chaîne [de commandement] ». Elle citait en particulier le préfet de l'époque, réputé pour ses

méthodes répressives, en particulier à l'encontre des migrants. Toujours préfet, celui-ci sévit aujourd'hui dans les Hauts-de-France, où, entre autres états de services, il a envoyé la police charger les grévistes de l'entreprise Verbaudet en mai 2023.

Tous ces responsables-là ne sont pas près d'être jugés car, dans les périodes de crise et face aux mobilisations, savoir faire preuve sans état d'âme de brutalité à l'égard des manifestants et des travailleurs constitue une qualité très appréciée au sein de l'appareil d'État.

Marc Rémy

Sept ans après, le procès pour Théo

Le procès des policiers qui avaient passé à tabac et handicapé de façon irréversible Théodore Luhaka en février 2017, à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, s'est ouvert le 9 janvier. Mais il ne sera visiblement pas celui du rôle de la police.



En 2017, à Paris.

Ce qu'a raconté Théodore est révélateur de la violence exercée par la police à l'encontre des quartiers populaires, ainsi que du climat de racisme qui y prospère. Le jeune homme avait simplement tenté de s'interposer lors d'un contrôle touchant des jeunes de son quartier. Il a alors subi un déferlement de violences. L'un des trois policiers lui a déchiré l'anus avec une matraque télescopique, lui causant une infirmité permanente. Le jeune homme

a expliqué que les violences ont ensuite continué. Dans la voiture de police, avant d'arriver au commissariat, il affirme avoir reçu de nouveaux coups au visage, et que l'un des policiers a cherché à lui attraper les parties génitales. Il assure également s'être fait cracher dessus et traiter de « bamboula » et de « sale nègre ».

La commandante de l'inspection générale de la police nationale, chargée d'enquêter sur les circonstances du coup de matraque, a estimé

que celui-ci a été employé dans les règles de l'art. C'est également la ligne de défense des policiers. Et, contrairement à Théodore, qui voulait devenir arrière dans une équipe de football et ne peut plus faire de sport, ses agresseurs sont à nouveau en activité : deux d'entre eux ont, après une période de suspension, repris leur carrière dans la police. Le principal accusé, l'auteur du coup de matraque, travaille désormais au ministère de l'Intérieur. Tout cela en dit long sur la protection dont les agents bénéficient de la part de l'État.

Alors, peut-être ce procès se terminera-t-il par des condamnations, si la justice considère qu'il faut bien maintenir l'illusion d'un État de droit. Mais il faut rappeler que ces condamnations sont très rares. On parlera alors d'erreur individuelle. Cela permettra de masquer le fond du problème, à savoir que la violence de la police est une nécessité pour maintenir un ordre social lui-même de plus en plus violent.

Thomas Baumer

RN : candidat à protéger les patrons

Interrogé sur RMC et BFM le 15 janvier, le « Monsieur Économie » du parti d'extrême droite, Jean-Philippe Tanguy, député de la Somme, a plaidé pour le dépassement de la lutte de classe.

À la journaliste qui faisait mine de s'étonner d'un double discours, à la fois pour les ouvriers et les patrons, il s'est empressé de répondre que son parti n'avait jamais opposé les deux.

Le député, membre de la commission des finances de l'Assemblée et chargé de rédiger le programme économique du RN, ajoute ainsi sa version de la collaboration de classe à celles, nombreuses et peu variées, des politiciens de droite comme de gauche qui vantent les vertus du patriotisme économique. Une fois la lutte de classe annulée, Tanguy a cependant ajouté un petit mot sur les « abus d'une certaine oligarchie » et les multinationales qui, par les rachats d'actions, « effacent de la valeur ».

L'envolée de Tanguy contre le parasitisme et « la folie d'un certain capitalisme » ne l'a pas mené vers un radicalisme débridé. Sa solution est de « remettre l'église au milieu du village », référence à un monde prétendument idyllique – en tout cas bien catholique ! – où l'ouvrier méritant serait récompensé tout comme son patron, « entrepreneur à l'éthique du travail et qui investit en France ».

Le grand patronat, qui sait lire derrière les déclarations démagogiques et les lignes des programmes, aura bien saisi le message de Tanguy, l'assurant qu'un futur gouvernement RN sera tout prêt à jouer le rôle attendu : celui de serviteur fidèle.

Nadia Cantale

Enfants à la rue : une société inhumaine

En France, près de 3 000 enfants dorment dans la rue chaque nuit, dont 700 de moins de trois ans, selon l'Unicef et les associations qui leur portent secours.

Ce nombre, en augmentation de 41% en un an, ne reflète que la partie émergée de l'iceberg car il rend compte uniquement des appels au 115 de leurs parents. Il ne tient pas compte de tous ceux qui renoncent à appeler ce numéro d'urgence, sachant qu'ils ont peu de chance d'obtenir un hébergement. Il atteste en tout cas de l'incurie de l'État, contre laquelle réagissent notamment des enseignants et des parents d'élèves. Dans une quinzaine de villes, ceux-là

se sont organisés pour interpellier les autorités, voire pour trouver eux-mêmes des hébergements d'urgence pour les enfants et leurs familles. À Toulouse, quand ils ont réquisitionné plusieurs écoles, sans pour autant interrompre l'enseignement, le rectorat a réagi, non pour les aider mais pour convoquer une directrice partie prenante de cette action qui a été déclarée « illégale » par le maire. Heureusement, des hommes et des femmes



Dans la manifestation du 14 janvier à Paris.

n'ont pas perdu, eux, leur humanité, et viennent en aide aux enfants qu'ils font leurs, avant de se poser la question de savoir si leur action est légale ou pas.

Les statistiques officielles n'ont pas comptabilisé en France les personnes sans abri depuis 2012 mais

suivent, mois par mois, l'évolution des hôtels quatre et cinq étoiles. Il y en avait 2 606 en septembre dernier, contre 1 640 dix ans auparavant. À Paris, où sont concentrés des milliers de personnes sans abri, plus d'un tiers des hôtels sont dans les catégories de luxe et, en incluant

la banlieue, une centaine de nouveaux sont annoncés pour les Jeux Olympiques. Et il serait impossible d'y accueillir les quelque 400 enfants qui dorment dans la rue de la capitale, repérés par les personnes qui font les maraudes?

Jean Sanday

Étudiants : une précarité qui dure

Une nouvelle étude du syndicat étudiant FAGE, présentée mercredi 10 janvier, confirme l'aggravation des conditions de vie et d'études d'une partie des étudiants. Un sur cinq déclare ne pas manger à sa faim.

Sur les plus de 7 500 étudiants interrogés par le syndicat, 19% déclarent sauter plus de trois repas par semaine et 49% ne pas avoir les moyens d'acheter des fruits et des légumes chaque semaine. Les restaurants universitaires et leurs repas à 3,30 euros, voire 1 euro pour les étudiants qui y ont droit, ne suffisent pas à régler le problème, beaucoup n'étant pas ouverts le soir et le week-end. Le coût du logement absorbe une telle

partie des ressources des étudiants qu'il ne leur reste pratiquement rien pour le budget alimentation.

Un tiers des étudiants interrogés soulignent qu'ils n'ont pas eu accès à des logements en résidence universitaire, ou pour certains qu'ils ont dû refuser une chambre dans des résidences dont la vétusté confinait à l'insalubrité. La situation varie bien entendu suivant les régions et reste particulièrement

tendue en Île-de-France, où le marché locatif est saturé et inabordable, même en colocation.

Cette situation, qui contraint de nombreux jeunes à essayer de concilier travail et études et à s'inscrire aux distributions d'aides alimentaires, n'a pas manqué de soulever son lot de promesses gouvernementales. Avant d'être remerciée par Macron, la Première ministre Borne promettait, en novembre dernier, la construction de 35 000 nouveaux logements d'ici la fin du quinquennat. Le précédent plan annonçait lui 60 000 nouveaux logements étudiants, promis

en 2017 pour une échéance en 2022. Il n'a même pas atteint la moitié de l'objectif, avec seulement 9 800 nouveaux logements gérés par le Crous et 25 000 places « mises en service » dont on ne sait pas trop ce qu'elles recouvrent. Autant dire que le manque de logements confortables et abordables risque de durer!

Alors que tous leurs frais augmentent, les étudiants des familles populaires sont de moins en moins nombreux à bénéficier d'une bourse ou voient son montant baisser, du fait des effets de seuil : vingt euros de plus sur les revenus des parents peuvent entraîner une

baisse de 90 euros mensuels de la bourse touchée par leur enfant. Mise en place à la rentrée, la réforme des critères d'attribution, rehaussés de 6%, ne suffit pas à ce que l'ensemble des étudiants de familles populaires touchent une bourse. Quant au montant maximum de 633,40 euros par mois, il n'est perçu que par un tout petit pourcentage de jeunes.

Le gouvernement traite la jeunesse étudiante issue des familles populaires comme il traite ses parents : des promesses mensongères, une fausse compassion et un vrai mépris.

Nadia Cantale

Lyon : des familles dehors depuis des mois

Depuis des mois, à Lyon, des familles avec enfants, leurs instituteurs et des militants associatifs, se battent pour trouver des solutions d'hébergement.

Vendredi 12 janvier, face à l'inaction des pouvoirs publics, le collectif « Jamais sans toit » a réquisitionné une école désaffectée du 9^e arrondissement de Lyon : ainsi, 101 personnes, dont 56 enfants, ne dormiront pas dehors. Alors que, durant les vacances de fin d'année, la ville de Lyon avait hébergé des familles, elles ont été jetées à la rue, par le froid et alors que la neige menaçait. Ce qui a fait dire à une militante de Jamais sans toit « qu'on

n'allait pas leur construire des igloos ».

Dans l'école réquisitionnée, les familles s'organisent. Bien des parents sans logement travaillent. Une femme africaine sans papiers témoigne ainsi qu'en faisant des ménages toute la journée elle gagne 1 500 euros ce qui ne lui permet pas de trouver un logement avec ses enfants dans une ville où les loyers s'envolent. Dans différents quartiers, des immeubles sont squattés et des campements de

fortune avec des sans-logis, des migrants en attente d'une décision, des familles avec de jeunes enfants, ne cessent de se former et de se reformer quand ils sont démantelés.

Ce ne sont pas les mesures annoncées le 14 janvier par la préfète du Rhône qui régleront le problème : 300 places d'hébergement sont censées ouvrir mais... sur l'ensemble de l'année 2024! C'est une goutte d'eau quand on sait que le département du Rhône compte 14 000 personnes sans logement, avec un nombre d'enfants croissant.

En visite à Lyon le 10 janvier auprès du maire EELV Grégory Doucet pour le lancement de l'opération « Pièces jaunes », Brigitte Macron a lancé à propos du sort des enfants à

la rue, « Ça, c'est pas possible. » Son président de mari est en effet plus efficace pour distribuer les milliards pour l'armée et les capitalistes!

Correspondant LO



Énergie: le racket continue

Si les prix du gaz et de l'électricité ont récemment baissé sur les marchés financiers, les factures d'énergie vont, elles, subir de nouvelles hausses. En cause, la hausse des taxes sur la consommation, décidée par le gouvernement.

Depuis la mise en place du bouclier tarifaire fin 2021, la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité avait été plafonnée à 1 euro par mégawattheure (MWh) pour les particuliers. Elle pourrait être relevée jusqu'à 22,54 euros par MWh dès le 1^{er} février. Le

Maire jure ses grands dieux que cette nouvelle augmentation ne dépassera pas les 10%. Mais, en 2023, le gouvernement avait décidé deux hausses successives du tarif réglementé de l'électricité (+15% en février et +10% en août), soit en moyenne 430 euros supplémentaires

par consommateur sur l'année d'après l'UFC-Que Choisir. Cet organisme estime que l'augmentation à venir devrait encore alourdir les factures de 200 euros en moyenne.

Le gaz naturel connaît un sort similaire puisque le gouvernement a doublé la taxe intérieure de consommation qui le concerne depuis le 1^{er} janvier. Le Maire avait promis que cette hausse serait sans conséquence pour les ménages, mais elle frappera en réalité tous ceux qui possèdent un tarif à prix fixe, soit la moitié des abonnés. En outre, une nouvelle hausse du prix du gaz est déjà annoncée pour le 1^{er} juillet, peut-être de l'ordre de 5 à 10%.

Le prétexte utilisé par le gouvernement pour justifier cette flambée organisée de ses taxes est que les prix de l'énergie augmenteraient moins fortement en 2024 qu'au cours des années précédentes. En somme, il reconnaît qu'à ses yeux c'est la bonne année pour récupérer des milliards d'euros sur le dos des consommateurs. Quand l'État cherche de l'argent, il a la solution: faire systématiquement les poches des classes populaires.

Marlène Stanis



Alimentaire: les prix ne risquent pas de baisser

Comme chaque année, la période de négociation entre industriels de l'agroalimentaire et grands distributeurs (Carrefour, Leclerc et consorts) est l'occasion d'une foire d'empoigne entre capitalistes pour savoir qui raflera la plus grande part du racket organisé contre les consommateurs.

Les enseignes de supermarchés accusent les industriels d'augmenter arbitrairement leurs prix. Ces derniers rétorquent en mettant en avant la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières. Début janvier, Carrefour a décidé de ne plus vendre les produits de PepsiCo (Pepsi, Lay's, 7up, Lipton...) pour cause de prix trop élevés. Mais la palme du ridicule revient sans doute à Michel-Édouard Leclerc, qui prétend enfileur «(ses) gants de boxe pour monter sur le ring»... au nom de la défense du pouvoir d'achat des classes populaires! Tous

participent d'une campagne pour tenter de faire accepter aux travailleurs des prix de l'alimentaire qui ont déjà bondi de 20% en 2023, et promettent de continuer à s'envoler en 2024.

Qu'il s'agisse des industriels ou des distributeurs, leurs profits ont pour point commun d'être mirobolants et d'être payés par la population. En 2023, les profits du groupe Pepsi ont été revus trois fois à la hausse malgré la baisse des volumes vendus. Quant à Leclerc, ses supermarchés ont encore raflé +1,8% du marché à ses concurrents, comme Intermarché ou Cora, ce qui lui

permet de réaliser 25% des ventes alimentaires du pays à lui seul.

Alors, peu importe que ces capitalistes se battent entre eux pour savoir lesquels feront le plus de marge sur les hausses de prix. Au final, tous viendront présenter l'addition aux classes populaires.

M. S.



Armement: vous avez dit 100 milliards?

Le 12 janvier, le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton, a proposé un fonds de 100 milliards d'euros pour stimuler l'industrie d'armement en Europe en augmentant ses capacités de production.

Il n'a pas précisé comment serait financée une telle dépense, qui équivaut aux coûts de construction d'au moins cent hôpitaux. Or le budget de l'Union européenne repose sur ce que lui reversent les États membres dont les budgets militaires explosent déjà, avec notamment 100 milliards d'euros d'augmentation de la programmation militaire française d'ici à 2030 et 100 milliards prévus par le gouvernement allemand pour moderniser son armée. « Nous devons vivre avec l'obsession de financer les technologies et les programmes d'armement de demain », a déclaré le ministre français des Armées Sébastien Lecornu.

Alors que les sociétés de l'armement n'investissent qu'une fois les commandes passées et financées, la Commission européenne serait prête, selon Thierry

Breton, à investir à leur place dans de nouvelles capacités de production « et ce sans nécessairement disposer d'emblée de commandes des différentes armées ». Il multiplie les réunions où les représentants de Thales, Dassault, Airbus côtoient ceux des groupes allemands et italiens Rheinmetall et Leonardo. Le seul souci et là où le bât blesse, c'est que chaque État préfère financer directement ses propres capitalistes plutôt que de passer par l'entremise de l'Union européenne.

Le job de Thierry Breton n'est donc pas simple. Mais, au fond, que ce soit au niveau national ou européen, les dirigeants ont bien un souci commun: celui de préparer les populations à accepter de se saigner pour leur permettre de faire la guerre.

Jean Sanday

Livrets d'épargne: ils ne suivent pas l'inflation

« Avec une inflation qui va passer sous les 3%, vous aurez un livret d'épargne populaire dont la rémunération sera plus de deux points au-dessus de l'inflation », a affirmé le 15 janvier le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, qui, dès février, abaissera de 6 à 5% le taux de ce livret. Quant à celui du livret A, il est gelé à 3% jusqu'en 2025.

Selon le mode de calcul du livret A, qui tient en partie compte de l'inflation, son taux de rendement aurait dû se situer à plus de 4% en janvier 2024. Cela n'empêche pas Le Maire d'avoir le culot d'affirmer qu'il sera lui aussi supérieur à l'inflation. D'abord, il ne sait pas comment les prix vont évoluer, il ne fait que lancer un chiffre en l'air. Ensuite, on voit bien qu'il ne fait jamais ses courses! Selon l'Insee, l'inflation a atteint 4,9%

en 2023, et s'il y a eu une légère baisse en fin d'année, ce n'a été qu'un ralentissement de la hausse des prix. Avec la même somme d'argent, chaque semaine il devient plus difficile de remplir son chariot car on dépense plus, en particulier pour les produits de première nécessité.

Que ce soit le livret A ou celui d'épargne populaire, ils sont un petit bas de laine que les travailleurs mettent de côté, souvent péniblement, afin de pouvoir faire face aux aléas de la vie. En baissant ou en n'augmentant pas la rémunération de leurs économies, ce sont eux que le gouvernement attaque une fois de plus. Les boursicoteurs et les actionnaires d'entreprises florissantes ne risquent pas, eux, de voir l'État s'en prendre à leur fortune.

Marianne Lamiral

Mer Rouge : qui menace la stabilité ?

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, les avions des armées de l'air américaine et britannique ont bombardé le Yémen en représailles aux tirs de missiles opérés par les Houthis contre des navires en mer Rouge.

Joe Biden a déclaré peu après que les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient « mené avec succès des frappes contre un certain nombre de cibles au Yémen, utilisées par les rebelles houthis pour mettre en danger la liberté de navigation », frappes présentées comme « défensives ». Le président américain a averti qu'il « n'hésiterait pas » à « ordonner d'autres mesures » si nécessaire pour protéger l'Amérique et le commerce international. Et depuis, d'autres bombardements ont eu lieu.

Ces 150 tirs n'auraient prétendument ciblé que des sites militaires houthis. Ils ont pourtant visé Sanaa, la capitale, les gouvernorats de Hodeïda (à l'ouest), Taéz (au sud), Hajjah (au nord-ouest) et Saada (au nord). Ce n'est pas la première fois que les dirigeants impérialistes parlent de frappes chirurgicales, on

a vu ce qu'il en a été en Irak.

Qui sont donc ces Houthis, que les médias désignent comme des rebelles menaçant la stabilité et la prospérité de la région ? Le mouvement houthiste, du nom du clan des al-Houthi auquel appartenaient ses fondateurs, est apparu au début des années 2000 au sein de la minorité chiite yéménite, au nord du pays. Le Yémen était dirigé par le dictateur Ali Abdallah Saleh, avec la bénédiction des puissances impérialistes et de l'Arabie saoudite. Saleh s'étant déconsidéré par sa corruption, ses exactions et les impôts arbitraires imposés à la population rurale pauvre, le mouvement houthiste donna une expression politique et religieuse à ce mécontentement.

Après les manifestations du printemps arabe de 2011, Saleh dut laisser la place. Les

milices houthises, rejointes par une partie de l'armée qui avait servi sous Saleh, continuèrent à s'opposer au pouvoir. Début 2014, elles marchèrent sur le sud du pays, jusqu'à atteindre Aden, port stratégique qui commande le détroit de Bab el-Mandeb, ce passage obligé du trafic entre l'océan Indien et le canal de Suez.

En réaction, l'Arabie saoudite, appuyée par les États-Unis, constitua une coalition militaire avec les Émirats arabes unis, pour rétablir à coups de bombes le « pouvoir légitime du Yémen ». La guerre commencée fin mars 2015 a duré huit ans, fait des dizaines de milliers de morts, provoqué la famine et un chaos régional du fait de la multiplication de

bandes armées. Mais l'Arabie saoudite n'est pas parvenue à vaincre le pouvoir des Houthis.

Par leurs actions en mer Rouge, ceux-ci entendent protester contre le massacre des Palestiniens à Gaza et en dénoncer les responsables, l'État israélien et son soutien américain. On ne sait quel régime peuvent instaurer les Houthis au Yémen mais, par leur action, ils ne font que riposter à la guerre que les États-Unis et leurs alliés leur font depuis plus de dix ans. Quand les dirigeants impérialistes les accusent de créer l'instabilité dans cette région, ils veulent faire oublier que c'est d'abord eux qui l'ont alimentée.

Les dirigeants américains, soutenus par les Sunak,

Les avions bombardiers américains.

Macron et autres, affirment ne pas vouloir l'extension du conflit au Moyen-Orient, et appellent même à la désescalade. En fait, ils ne veulent pas abandonner un pouce de terrain à des forces ou des États sur lesquels ils n'ont pas prise.

Les bombardements sur le Yémen sont, en ce sens, aussi un avertissement lancé à l'Iran. Et la crainte d'un ralentissement du commerce international qui menacerait les intérêts économiques de leurs multinationales incite de toute façon les dirigeants impérialistes à riposter d'abord par les armes, quelles qu'en soient les conséquences.

Aline Retesse

Gaza : halte au massacre !

Alors que cela fait déjà cent jours que Gaza est bombardé sans relâche, la Cour internationale de justice (CIJ) examine la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide et crimes de guerre à Gaza.

Depuis le début de la nouvelle guerre menée contre la population palestinienne au

nom du droit à se défendre de l'État d'Israël, le bilan est terrible et ne cesse de s'alourdir.

En un peu plus de trois mois, 25 000 Palestiniens ont déjà été tués sous les bombes, dont 70% de femmes et d'enfants ; plus de 61 000 autres ont été blessés. S'y ajoutent les nombreux disparus sous les décombres des villes, des écoles, des hôpitaux et des

camps de réfugiés ciblés par l'armée israélienne.

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier, la Cour internationale de justice a étudié les accusations portées contre l'État d'Israël, ainsi que la demande faite par l'Afrique du Sud d'ordonner la suspension des opérations militaires à Gaza. Il n'y a rien à attendre d'une telle cour, sans aucun pouvoir, tandis que 6 000 bombes sont utilisées chaque semaine contre les Gazaouis. Et si les dirigeants israéliens s'indignent de la plainte déposée auprès de la CIJ, ils se savent forts du soutien politique, des armes et des munitions livrées par les dirigeants américains, confirmé par la dernière visite du secrétaire d'État Blinken à Tel-Aviv le 8 janvier.

Quoi qu'il arrive, il est évident que l'État israélien ne tiendra aucun compte des conclusions de la CIJ. Surtout, si la cour prend une quelconque décision d'ici deux à trois semaines, elle arrivera

bien après la mort prévisible de milliers d'autres Gazaouis dans les jours et semaines à venir, alors que les épidémies et la famine, outre les bombes, menacent deux millions de personnes.

Quant à la poursuite de la guerre, le ministre de la Défense israélien, Yoav Gallant, a déclaré lundi 15 janvier que « l'étape intensive des opérations » arrivait peut-être à son terme « dans le nord de Gaza », territoire désormais « nettoyé », pour mieux annoncer la poursuite de sa politique criminelle dans le sud de l'enclave.

Dans la soirée et la nuit de lundi 15 à mardi 16 janvier, d'intenses bombardements ont encore fait 78 morts et de nombreux blessés, principalement à Rafah et Khan Younès. Les dirigeants impérialistes laissent faire. Ce massacre ne les gêne pas, venant d'un allié qui collabore au maintien de leur domination sur le monde.

Marlène Stanis



MAXPPP UK MINISTRY OF DEFENSE.



HAITHAM IMAD EFE

Soudan: les bourreaux cherchent une caution civile

La population soudanaise subit depuis neuf mois une guerre atroce. Le conflit met aux prises deux généraux, Abdel Fatah al-Burhane, le chef de l'armée régulière, et celui qu'on appelle Hemetti, dirigeant les Forces de soutien rapide (FSR). Unis pour réprimer le mouvement populaire qui avait renversé le dictateur Omar el-Béchir en 2019, ils s'affrontent pour le pouvoir depuis le 25 avril dernier.

La guerre qui avait commencé dans la capitale, Khartoum, s'est progressivement étendue à l'ensemble du pays. La population, mitraillée, bombardée, a dû souvent partir pour tenter d'échapper aux combats. Il y a aujourd'hui sept millions de déplacés à l'intérieur même du Soudan, qui survivent misérablement dans des camps comptant jusqu'à 70 000 personnes. Ils n'ont pas de quoi se nourrir et l'eau est totalement polluée. Les maladies comme le paludisme et la rougeole font des ravages, en particulier parmi les enfants. Ces déplacés n'ont aucun accès à des centres de santé, sont souvent privés de tout médicament, et même les moustiquaires font défaut. Près d'un million et demi de Soudanais ont pour leur part préféré s'enfuir vers les pays voisins, comme le Tchad, et y sont hébergés dans d'autres camps, dans des conditions qui ne sont pas meilleures.

Dans leur affrontement, les deux partis ont utilisé tous les moyens dont ils disposaient, sans aucun souci de la population. Les troupes de Hemetti, composées de miliciens issus des tribus arabes, se sont livrées à des opérations d'épuration ethnique contre les populations noires du Darfour. L'armée régulière, dont la principale force consiste dans l'aviation et l'artillerie, a bombardé sans aucune retenue villes et villages. Aujourd'hui, alors que Hemetti semble prendre le dessus, la guerre redouble d'intensité pour conquérir le plus de territoire possible en vue d'éventuelles négociations.

Dans ce conflit entre chefs militaires, les forces civiles, ou du moins ceux qui prétendent les représenter, essaient de se faire une place, et réclament de prendre part à ces négociations. Le 2 janvier, la coalition des partis politiques soudanais, dite

Takadum, a signé avec Hemetti une déclaration prévoyant « d'établir un État soudanais démocratique, unifié et fédéral ». Abdallah Hamdok, qui conduisait la délégation de Takadum, n'a cessé de prôner le compromis avec les militaires, comme si l'on pouvait faire confiance à ces bourreaux patentés. Premier ministre d'un gouvernement de coalition avec celui-ci après le renversement d'Omar el-Béchir, il fut jeté en prison lorsque les militaires jugèrent que la comédie avait assez duré, puis libéré et remis à sa place pour tenter de calmer la contestation qui continuait, avant de devoir démissionner devant l'impopularité qu'il suscitait. Si lui-même sauva toujours sa peau, et même sa position à la tête de la coalition des partis, les manifestations qui ont accompagné ces volte-face ont été durement réprimées, avant même que

ces militaires ne montrent pleinement de quoi ils sont capables en déclenchant le conflit actuel.

Aujourd'hui, Hemetti a besoin d'Hamdok pour apparaître comme un faiseur de paix aux yeux des chefs d'État des pays africains dont il vient de faire la tournée et aux yeux des grandes puissances. Ce dernier répond à nouveau présent, mais rien ne dit que ceux qui s'opposent sur le terrain aux militaires acceptent de se prêter à ce jeu de dupes, et en particulier les membres des comités de résistance populaires. Ceux-ci avaient animé dans les quartiers la lutte contre le pouvoir militaire, puis au début de la guerre ils avaient organisé comme ils pouvaient la survie de la population dans Khartoum bombardé. Si certains de leurs représentants étaient présents dans la délégation de Takadum, ils faisaient

remarquer que l'accord signé avec Hemetti rencontrerait de fortes résistances sur le terrain. Le Parti communiste soudanais a pour sa part critiqué publiquement la déclaration, affirmant que l'accord aurait dû se limiter à un arrêt d'urgence de la guerre et au soutien humanitaire des populations, sans s'engager sur un accord politique avec Hemetti.

On ne sait quelle est la réalité des comités de résistance et l'état d'esprit de leurs membres, dans le chaos qu'est aujourd'hui le Soudan. Reste que la population ne peut faire confiance à aucune des cliques militaires, même se présentant comme une blanche colombe. Et elle ne pourra non plus faire aucune confiance à un « gouvernement civil » dont les membres probables se sont déjà faits les complices des bourreaux galonnés.

Daniel Mescla



Réfugiés soudanais.

Côte d'Ivoire : déguerpissements tous azimuts

Dans le numéro de janvier de leur mensuel *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent la chasse aux pauvres menée à Abidjan à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN).

L'organisation de la CAN a donné à nouveau un prétexte aux autorités du pays pour s'en prendre aux pauvres. Elles ont lancé une campagne de déguerpissement aux abords des trottoirs de la ville d'Abidjan pour cacher aux touristes la misère qu'elles-mêmes ont contribué à générer.

Ainsi, à Abobo Samaké, récemment les petits commerçants ont été chassés manu militari et leurs étals ravagés par des bulldozers. C'est le même triste spectacle qu'on

peut voir un peu partout sur les trottoirs des grandes artères de la ville. La nouveauté, c'est que les pelleteuses vont maintenant jusqu'à l'intérieur des quartiers, ce qui ne se faisait pas auparavant.

Certains quartiers de la commune de Yopougon en ont déjà fait les frais: Siporex, Gesco, Espace Ghandi, Temple de la joie, etc., tous ces endroits ont été démolis et les commerçants chassés. Même au Plateau, le premier acte du gouverneur du district d'Abidjan fraîchement nommé a

été de casser le marché Djè Konan, un endroit où les petits fonctionnaires et les petites gens travaillant dans ce centre-ville vont se restaurer et se retrouver entre midi et deux.

La liste des endroits

démolis est longue. Que vont faire toutes ces petites gens qui ont ainsi perdu leur gagne-pain pour vivre et faire vivre leur famille? Où iront-elles? Ça, c'est le dernier des soucis des autorités qui commanditent ce genre

d'opération. Le gouvernement est incapable de régler un tant soit peu le problème du chômage qui gangrène la société. Mais quand il s'agit de s'en prendre aux pauvres, alors là, il y va à fond.

Il y a un adage très populaire qui dit: « Nos dirigeants, plutôt que de lutter contre la pauvreté comme ils prétendent, préfèrent lutter contre les pauvres. » Cet adage prend tout son sens avec ce qu'il se passe actuellement.

Mais ce que ces derniers oublient trop souvent, c'est qu'à force de pousser les pauvres à bout de nerfs, ils finiront par récolter une révolte. Et ils ne l'auront pas volée!

Le Pouvoir aux Travailleurs



Déguerpissement à Abidjan.

Grande-Bretagne : le scandale Horizon, machine à broyer

Il a fallu le succès d'une mini-série diffusée début janvier pour que le gouvernement britannique s'engage à innocenter environ 800 responsables de bureau de poste, injustement accusés de s'être servis dans la caisse alors que les déficits affichés sur les comptes des clients étaient dus à un logiciel défectueux nommé Horizon.

Fondée en 1987, Post Office Limited (POL) est une entreprise publique spécialisée dans la vente de timbres et la gestion de comptes bancaires – la distribution du courrier étant quant à elle assurée par Royal Mail, totalement privatisé depuis 2015. Chacun des 11 500 bureaux de POL du Royaume-Uni est géré par un commerçant franchisé.

C'est en 1999 que POL a fait l'acquisition, auprès de l'entreprise japonaise Fujitsu, du logiciel de gestion de comptes Horizon, pour une somme de 900 millions de livres sterling (plus d'un milliard d'euros). Rapidement, des trous énormes sont apparus sur les relevés de certains clients, ce que la hiérarchie a immédiatement mis sur le dos des gérants. Non seulement ils ont été accusés publiquement d'être des voleurs mais, statut d'indépendant oblige, elle a exigé d'eux

qu'ils remboursent personnellement les sommes manquantes, souvent supérieures à 100 000 livres.

Entre 1999 et 2015, des franchisés ont donc été par centaines entraînés dans la boue, contraints de démentir, condamnés voire emprisonnés. Ruinés financièrement, démolis moralement, au moins quatre se seraient suicidés, tandis que des dizaines ont commencé à s'organiser pour réclamer justice.

Dix millions de téléspectateurs devant *Mr Bates contre La Poste*, voilà qui a fini par pousser le Premier ministre conservateur Rishi Sunak à dénoncer « la pire injustice de l'histoire britannique ». Ce n'est pas trop tôt ! Des ingénieurs avaient mis en garde dès le départ contre les défauts du logiciel. Alors, cette promesse de blanchiment en masse et de remboursement avant la fin de l'année est bien la moindre des

choses. Il s'agit aussi d'un geste intéressé de la part des conservateurs, toujours loin derrière les travailleurs dans les sondages. Alors que les législatives se rapprochent, ils n'ont pas besoin d'une casserole de plus.

Mais cette reconnaissance tardive ne peut faire oublier les responsabilités de l'ensemble de la classe politique dans cette affaire. En 1999, c'est avec la bénédiction du Premier ministre travailliste Tony Blair que POL eut recours aux services de Fujitsu, car il fallait, dans le sillage de la conservatrice Margaret Thatcher, multiplier les partenariats public-privé.

Tous les gouvernements conservateurs qui ont suivi, de Cameron à Truss en passant par May et Johnson, ont ensuite couvert les ratés d'Horizon, faisant porter le chapeau à des innocents. Le scandale éclabousse en particulier le leader actuel des libéraux-démocrates, Ed Davey, qui fut ministre des Postes de 2010 à 2012. Il n'est pas sûr que les électeurs le lui pardonnent.

Les discours compatissants de Sunak n'effacent pas non plus les nombreux



La publicité pour la série *Mr Bates vs The Post Office*.

méfaisants passés de l'État britannique. On peut citer les emprisonnements abusifs de prétendus terroristes pendant les « troubles » en Irlande du Nord (1968-1998), et l'affaire du sang contaminé par le VIH, qui fit des milliers de victimes dans les années 1970-1980, sans pour autant conduire à l'indemnisation systématique des survivants ou des proches. Et la liste s'est allongée depuis.

Pour sauver les apparences, Paula Vennels, directrice de POL de 2012 à 2019, a rendu sa médaille de commandeur de l'Empire britannique, breloque équivalente à la Légion d'honneur. Mais cette prêtresse anglicane, aussi charitable soit-elle, ne parle pas de rendre le salaire

qu'elle touchait à l'époque, plus de 700 000 livres annuelles, ni les deux millions reçus en prime de performance. Quant au groupe Fujitsu, l'État britannique a signé avec lui autour de 200 contrats pour ses services informatiques, pour une valeur approchant les 7 milliards de livres. Quarante-trois sont encore en cours et il n'est pas question de les interrompre.

Au-delà du scandale Horizon, le secteur public reste la vache à lait des capitalistes. Et ce système basé sur la course au profit reste, pour reprendre le titre d'un livre consacré à la privatisation des télécoms en France dans les années 2000, une « machine à broyer » et à briser des vies.

Thierry Hervé

États-Unis : les profits de Boeing avant la sécurité

Le 5 janvier, un vol Alaska Airlines-United avait décollé depuis dix minutes de Portland, dans l'Oregon, lorsqu'un panneau sur le côté de l'avion, un obturateur de porte, s'est détaché, ouvrant à 5 000 mètres d'altitude un trou béant dans la carlingue du Boeing 737 Max 9.



Un Boeing 737 Max 9 d'Alaska Airlines.

La cabine a été brutalement dépressurisée, déclenchant la sortie des masques à oxygène, tandis que les téléphones et les vêtements des passagers étaient aspirés hors de l'avion. Heureusement celui-ci continuait encore son ascension, les passagers avaient leur ceinture de sécurité, sans quoi ils auraient pu subir le même sort que leurs affaires personnelles. Les pilotes ont pu effectuer un atterrissage d'urgence et il n'y a pas eu de victimes.

À la suite de cet accident, les autorités fédérales ont cloué au sol 171 appareils Max 9 et ont promis de mieux contrôler le constructeur, Boeing. Or, aux États-Unis, cette entreprise géante effectue elle-même les tests de certification de

ses nouveaux avions et de leurs modifications. Le rôle des autorités se limite à vérifier les rapports fournis par l'avionneur.

L'avion mis en cause fait partie de la même série que les deux qui s'étaient écrasés il y a cinq ans, entraînant la mort de près de 350 passagers. Après ces accidents, il avait été établi que Boeing avait précipité leur conception et négligé la sécurité afin de réduire les coûts et de gagner du temps sur la concurrence. Le constructeur a aussi économisé de l'argent en ne concevant qu'un seul type de fuselage pour ses Max 9, quitte à faire équiper d'obturateurs de porte les avions livrés à des compagnies aériennes n'ayant pas besoin de portes supplémentaires, comme

Alaska.

Lorsqu'elles ont commencé à enquêter sur leurs Max 9, après l'incident de Portland, Alaska Air et United ont toutes deux découvert des « boulons nécessitant un serrage supplémentaire » sur les obturateurs de porte qui, ainsi que les fuselages, sont fournis par le sous-traitant Spirit AeroSystems. Jusqu'en 2005, cette entreprise faisait partie de Boeing qui s'en est séparé pour la vendre à un fonds d'investissement.

Avec la permission de l'État, Boeing et Spirit AeroSystems ont gagné plus d'argent en réduisant leurs coûts, au point de mettre en danger équipages et passagers.

Lucien Détroit

Décembre 1983-janvier 1984: la grève de Talbot - Poissy

La grève des ouvriers de Talbot Poissy, fin 1983-début 1984, survint deux ans et demi après l'arrivée au pouvoir de Mitterrand et la constitution d'un gouvernement PS-PC qui comprenait quatre ministres communistes et avait suscité de l'espoir parmi les travailleurs. Un espoir qui allait être bien douché.

Jusqu'à-là, le gouvernement de gauche avait réussi à maintenir quelque ambiguïté sur son attitude vis-à-vis de la classe ouvrière. Mais cette fois, alors que 2 000 emplois étaient sur la sellette dans cette usine Talbot (aujourd'hui du groupe Stellantis) et alors que la grève était majoritaire, dure et déterminée, il dut montrer clairement qu'il était du côté du grand patronat, et les confédérations syndicales et la CGT de l'usine, elles aussi, se placèrent dans son camp.

La contestation dans l'automobile

En 1982-1983, les usines du groupe Peugeot, dont faisait partie Talbot, avaient connu une période de grèves et de contestation sociale, portées essentiellement par les ouvriers immigrés, très largement majoritaires. Cela avait commencé avec les « grèves de la dignité », au printemps 1982.

Depuis des années, Peugeot avait mis sur pied un syndicat « maison », la CFT, devenue la CSL (Confédération des syndicats libres), lié à l'extrême droite et faisant régner la terreur dans l'usine. Il n'y avait qu'une poignée de militants CGT et CFDT, pour la plupart clandestins.

À partir de 1981, l'ambiance avait commencé à changer, beaucoup d'ouvriers et de syndicalistes se sentant renforcés par le gouvernement dit de gauche, que la plupart considéraient comme leur allié. En avril 1982, la grève éclata à l'usine Citroën d'Aulnay pour obtenir le droit de se syndiquer ailleurs qu'à la CSL et l'arrêt des brimades racistes des chefs. Elle gagna l'usine Talbot de Poissy en juin 1982, et cette grève, la première depuis vingt-huit ans, fut victorieuse au bout de cinq semaines.

Dès lors, rien ne fut plus comme avant à Talbot Poissy. En quelques jours, la CGT

fit 4 000 adhésions, la CFDT un millier. Les ouvriers se rebiffaient face à la maîtrise, ils avaient élu environ 300 délégués de chaîne, qui les représentaient même s'ils n'avaient aucun mandat légal, une « invention diabolique » pour le directeur central de Peugeot.

Cependant, en ce mois de juin 1982, le gouvernement avait déjà pris le tournant de la rigueur et commencé à s'en prendre au monde du travail en instaurant le blocage des salaires. Puis, début 1983, quand les grèves avaient repris dans l'automobile, chez Chausson, Renault, Citroën, cette fois pour réclamer des augmentations de salaire, il avait manié les propos anti-immigrés contre les grévistes, accusés d'être manipulés par les ayatollahs, pour les isoler et empêcher la contagion.

Grève contre les licenciements

Cependant, depuis le milieu des années 1970, les grands groupes industriels étaient déterminés à diminuer le nombre de salariés dans leurs usines, pour maintenir leurs profits malgré la crise économique. En 1983, en lançant de grands

plans de licenciements, ils mirent le gouvernement au pied du mur, attendant de lui un soutien total.

Le 12 juillet 1983, Peugeot annonça pour le groupe Peugeot-Talbot-Citroën un plan de plus de 7 000 suppressions d'emplois, comprenant des préretraites et des licenciements. Il touchait surtout les OS, les ouvriers spécialisés travaillant sur chaîne, pour la plupart immigrés. 2 905 licenciements étaient prévus chez Talbot.

Le 11 octobre, le gouvernement accepta les départs en préretraite et ne refusa les 2 905 licenciements de Talbot que sous prétexte que le plan social d'accompagnement était insuffisant. Ce plan pouvait donc passer si quelques mesures de suivi ou de reconversion étaient prises. Le 21 novembre, Peugeot fit donc une nouvelle proposition confirmant tous les licenciements. En réponse, dès le 7 décembre 1983, la grève commença à Talbot, à l'appel séparé de la CGT et de la CFDT, touchant la plupart des 13 000 ouvriers. Elle fut suivie par des milliers d'ouvriers et reconduite chaque jour, avec occupation du principal bâtiment de montage.

Le 17 décembre, les travailleurs apprirent qu'un accord ramenant le nombre de licenciements de 2 905 à 1 905 avait été signé entre la direction de Peugeot et le gouvernement. Celui-ci se dit satisfait de cet accord « exemplaire ». Entre



Dans l'atelier de montage B3, le cœur de la grève.

un patron de combat, qui condamnait au chômage près de 2 000 ouvriers pour maintenir ses profits, et les ouvriers qui se battaient pour conserver leur emploi, le gouvernement Mitterrand-Mauroy choisissait clairement le camp du premier.

La gauche contre les travailleurs

Le Parti communiste, avec ses ministres au gouvernement, justifia cette décision, tout comme les dirigeants syndicaux. Jack Ralite, PCF, ministre délégué chargé de l'Emploi, osa déclarer qu'il existait « un espoir que d'ici un an, aucun ouvrier [licencié] ne soit plus au chômage ». Les responsables de la fédération CGT de la Métallurgie, eux, qualifièrent le plan de licenciements de « compromis acceptable et positif », sous prétexte que 1 000 licenciements avaient été évités.

Ainsi, la CGT n'hésitait pas à saborder le travail militant qui avait été fait dans cette usine, où elle avait pourtant eu tant de mal à s'implanter. Nora Tréhel, la dirigeante du syndicat CGT à Talbot Poissy, justifia le plan devant les grévistes.

Plusieurs centaines d'entre eux, y compris de la CGT, décidèrent de continuer malgré tout la grève, avec le soutien de la CFDT de l'usine, en rupture avec sa propre fédération de la Métallurgie, qui avait elle aussi accepté le plan en y voyant « une première avancée ».

La grève, devenue minoritaire, tint jusqu'au début janvier, avec occupation, évacuation, réoccupation, heurts avec la maîtrise et la CSL, confrontations avec les forces de police. Le 5 janvier 1984, un dernier affrontement avec des membres de la CSL de Poissy et d'autres usines du groupe Peugeot, secondés par un groupuscule d'extrême droite, fit 55 blessés, dont quatre gravement. Les grévistes ne purent sortir que protégés par la police, alors que les nervis du patron les insultaient aux cris de « Les bougnoules au four ! », « Les Arabes, les Noirs à la Seine ! ». Le même jour, la direction organisa la reprise du travail sous contrôle policier.

Les travailleurs combattifs de Talbot Poissy s'étaient non seulement trouvés confrontés à leur patron, mais celui-ci avait eu le soutien du gouvernement « de gauche », auquel les Partis communiste et socialiste et les organisations syndicales les avaient appelés à faire confiance. Plus encore, entre le soutien aux travailleurs en lutte et le soutien à la politique patronale désormais affirmée de ce gouvernement, ces organisations syndicales, tout comme le PS et le PC, préféraient abandonner les premiers. Les travailleurs, pas seulement à Talbot Poissy, pouvaient alors juger sur leurs actes ce gouvernement et cette gauche qui le soutenait. Les années suivantes, celle-ci allait le payer d'un discrédit de plus en plus net parmi les travailleurs.

Valérie Fontaine



Au début de la grève, quand les dirigeants de la CGT n'avaient pas encore retourné leur veste.

SNCF : dans les ateliers TGV, la question des salaires

La SNCF a annoncé 1,8 % d'augmentation générale des salaires en 2024, ce qui est bien en dessous de l'inflation. Et les primes qu'elle saupoudre ici ou là suivant les secteurs ou les métiers ne font pas le compte. Le pouvoir d'achat des cheminots recule. La question des salaires est donc posée.

Dans plusieurs technico-centres de maintenance, des assemblées-débrayage s'étaient déjà tenues, mardi 9 janvier, à l'appel de Sud-Rail mais aussi de militants CGT locaux. Ainsi cent cheminots se sont réunis à Villeneuve Saint-Georges et autant à Conflans le matin. D'autres assemblées se sont

tenues au Landy, à Châtillon, à Ourcq Paris-Est, ainsi qu'à Lyon-Gerland, dans différentes équipes, avec une affluence plus importante qu'habituellement. De nouveaux participants se sont montrés, y compris, par rapport au mouvement précédent sur les retraites.

Mardi 16 janvier, de



Assemblée des grévistes à Villeneuve Saint-Georges, le 16 janvier.

nouvelles assemblées se sont tenues dans ces ateliers, avec une participation en hausse. Ainsi l'assemblée à Châtillon a regroupé quatre-vingt-dix travailleurs le matin contre une cinquantaine la semaine précédente et cent-trente à Villeneuve contre une centaine. Au Landy, l'assemblée a de nouveau regroupé une

centaine de travailleurs.

Entre-temps, une réunion dite de concertation s'était tenue entre la direction et le syndicat Sud-Rail. Sans surprise, elle n'a lâché que des miettes catégorielles tout en les suspendant à la levée d'un éventuel appel à la grève. Les assemblées ont rejeté ces miettes et le chantage.

Plusieurs interventions de militants ont défendu la nécessité d'une augmentation uniforme des salaires de 400 euros et leur indexation sur les prix. Il est clair que seule une lutte déterminée pourra l'arracher. En discuter entre travailleurs afin de la préparer est déjà un bon début.

Correspondants LO

Chaussexpo : la liquidation judiciaire menace les emplois

Le 8 janvier, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire de Chaussexpo, entreprise de vente de chaussures dont l'entrepôt est situé à Templemars, dans le Nord, et les 176 magasins sont répartis dans toute la France.

L'entreprise, qui appartient à la famille Desmazières, avait déjà subi un redressement judiciaire il y a cinq ans, avec 35 magasins fermés et 116 emplois supprimés. Mais depuis des mois, contre toute évidence, le PDG ne cessait de répéter que tout allait bien, avant de finir par dire, début décembre, que la situation était mauvaise.

Maintenant, les éventuels repreneurs ont jusqu'au 9 février pour se faire connaître. Mais repreneurs ou pas, ce sont les 80 salariés du siège et les presque 700 employés des magasins qui voient leurs

emplois menacés. Le PDG se vante d'avoir apuré les dettes vis-à-vis des fournisseurs et de pouvoir payer les salaires jusque fin mars... mais en attendant les CDD n'ont déjà pas touché leur salaire de décembre.

Depuis les annonces, tout est fait pour freiner les réactions des travailleurs: dès décembre, les employés des magasins devaient faire des opérations de déstockage en proposant de grosses remises, mais sans dire aux clients que l'entreprise allait mal.

Lundi 8 janvier, à l'entrepôt, où des travailleurs discutaient de ce qui allait

se passer l'après-midi au tribunal, un responsable est venu les interrompre, au prétexte qu'il ne fallait pas « perdre de temps » et qu'il fallait « envoyer, envoyer, envoyer »... C'est-à-dire se remettre au travail sans attendre, pour « envoyer » les chaussures vers les magasins! Il s'est fait « envoyer » bouler par plusieurs collègues mécontents qui, du coup, ont commencé à parler de débrayage.

Le lendemain, après que la direction a informé des décisions du tribunal et de la liquidation judiciaire, des travailleurs ont continué à en parler entre eux. Un autre responsable a cru arrêter les discussions en montant à fond le son des haut-parleurs qui diffusent la radio dans l'entrepôt. Il s'est lui aussi fait remettre à sa place par un travailleur qui est allé baisser le son pour pouvoir continuer à parler.

La famille Desmazière et les responsables de Chaussexpo qui sont leurs serveurs zélés ont un tel mépris pour les travailleurs qu'ils se croient tout permis, même de les empêcher de discuter de leur avenir menacé. Qu'ils se méfient du retour de bâton.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : comment on peut être mis dehors

« Je travaillais depuis son ouverture il y a trois ans, avec une vingtaine de collègues cuisiniers et serveurs, dans un restaurant de la chaîne Vapiano, à Plaisir dans les Yvelines. En quelques heures, le 29 novembre 2023, nous nous sommes retrouvés à la porte, sans travail, et depuis nous sommes sans revenu.

Ce jour-là, l'agent de nettoyage a dit à l'une d'entre nous qu'il ne viendra plus faire le ménage parce que son patron lui avait annoncé que le restaurant allait fermer définitivement le jour même! À partir de là, tout le monde a été prévenu et est venu au restaurant. Et c'est devant nous tous réunis que le directeur a annoncé que le restaurant allait fermer le jour même et être mis en redressement judiciaire, en ajoutant qu'il fallait assurer le service du midi et qu'ensuite il nous expliquerait tout.

Le service terminé, le directeur nous a annoncé... qu'il n'avait rien à nous dire et que le mandataire judiciaire nous expliquerait tout.

Nous étions tous abasourdis.

Nous avons été convoqués, le 11 décembre, pour rencontrer le mandataire judiciaire à qui nous avons fourni tous les documents demandés pour pouvoir nous inscrire à Pôle emploi. Mais pour nous donner ce qu'il faut pour toucher le chômage, il nous a d'abord demandé de patienter 21 jours, maintenant il faudrait attendre fin janvier. Nous n'avons donc rien touché depuis fin novembre. Comment faire pour vivre, nous nourrir, payer les factures? Et avec le prélèvement du loyer qui risque d'être rejeté? Si le mandataire a le temps, nous ne l'avons pas! Il y a de quoi être révolté et je suis en colère.

La direction évoque la crise du Covid qui aurait mis à mal l'entreprise, mais Vapiano est une grande chaîne de restauration qui a compté jusqu'à 230 restaurants dans le monde et les bénéfices accumulés devraient permettre les indemnités. En tout cas, il n'y a pas de raison d'être sacrifiés et encore moins de cette façon-là.

Un lecteur de Plaisir (Yvelines)



Fret SNCF : les liquidateurs à l'œuvre

WIKIOEDIA



Dans ses vœux aux cheminots, le PDG de la SNCF, Farandou, s'enthousiasme d'avoir en 2023 « battu des records avec 24 millions de personnes dans nos trains ». Cela s'est en effet traduit par une hausse vertigineuse du chiffre d'affaires et des profits puisque la SNCF en a profité pour augmenter les prix durant les périodes d'affluence.

L'Insee relevait cet été une augmentation moyenne annuelle du prix des billets de plus de 8%. Le record des 2,2 milliards de profits en 2022 va sans nul doute être pulvérisé en 2023. Mais dans ses trois pages de vœux, le même Farandou n'a pas pu souhaiter aux cheminots la même prospérité. Et pour cause : la SNCF n'a proposé qu'une misérable augmentation générale de 1,8% pour 2024.

Et cela ne vaut que pour ceux qui conserveront leur emploi. Dans le fret ferroviaire, la liquidation de l'activité et des emplois est à l'ordre du jour. Farandou ose déclarer : « Le fret, c'est compliqué (...) nous sommes obligés de réduire volontairement notre trafic, notre activité. Cela représente environ 500 emplois de cheminots qui

sont menacés. (...) Moi, j'ai confiance parce que je sais que le gouvernement nous soutient. »

Ce gouvernement et la direction de la SNCF soutiennent les cheminots... comme la corde soutient le pendu. Tous deux ont, en parfaite continuité avec leurs prédécesseurs, programmé la liquidation. En 2003, au début de la restructuration de Fret SNCF en préalable à l'ouverture à la concurrence, 15 000 cheminots y travaillaient. L'ouverture à la concurrence en 2006 du fret ferroviaire, s'est traduite par un effondrement continu du trafic, tous opérateurs confondus et par des suppressions d'emplois massives. Aujourd'hui 4 800 cheminots travaillent pour Fret SNCF mais, en 2024, est mis en

œuvre un véritable plan de liquidation, baptisé « plan de discontinuité ». Fret SNCF a désormais interdiction, comme toute autre filiale de la SNCF, d'opérer des trains entiers de fret, qui seront réservés à la concurrence, pour se consacrer aux « wagons isolés », peu rentables d'un point de vue capitaliste. Nul ne sait si ces activités vont intéresser d'autres entreprises ferroviaires ou si cela va aboutir à une nouvelle explosion du nombre de camions sur les routes. Une chose est sûre : les premiers visés par cette attaque sont les travailleurs.

500 emplois seraient directement supprimés mais tous sont en réalité menacés. Farandou prétend proposer à chacun une solution, une reconversion hypothétique, par exemple dans les TER, ou le transfert à d'autres entreprises. Fret SNCF serait coupé en deux filiales, ouvertes au capital privé et dont nul ne connaît l'avenir. Et pour les cheminots transférés dans ces filiales ou à des entreprises concurrentes, l'objectif des patrons est bien de faire encore reculer leurs conditions de travail et de rémunération.

La seule garantie pour les travailleurs du fret n'est certainement pas d'en appeler au gouvernement pour les protéger, autant faire appel à son bourreau. Seule la mobilisation collective des travailleurs du rail, quelle que soit leur entreprise, permettra de rendre coup pour coup.

Correspondant LO



CHU NANTES

CHU de Nantes : Urgences saturées

Mardi 2 janvier, une patiente, adressée par un Ehpad, est décédée sur un brancard dans la file d'attente des urgences du CHU de Nantes. Ce décès est survenu alors que les Urgences étaient confrontées à une très forte activité depuis le début des fêtes de fin d'année.

Ainsi, durant les vacances scolaires, on comptait en moyenne 240 entrées par jour contre 170 il y a deux ans. L'habituel manque de médecins, aussi bien à l'hôpital qu'en libéral, se fait d'autant plus criant en ce moment qu'il coïncide avec la période des maladies infectieuses et des congés de beaucoup de généralistes libéraux. « Notre effectif était au complet mais pour autant, ça n'a pas suffi », relate de son côté le président de SOS Médecins Nantes à Ouest France. En effet, cette structure sert bien souvent de soupape

lorsque la médecine de ville et les Urgences sont saturées. Or elle a dû, à plusieurs reprises, refuser des appels pendant ces vacances faute de médecins disponibles.

En avril dernier, Macron avait pourtant déclaré avoir pour objectif de « désengorger les Urgences d'ici la fin 2024 ». Il avait alors l'air de découvrir cette situation, loin d'être nouvelle, les Urgences étant saturées tous les six mois en été et en hiver. Elle est la conséquence de décennies de politiques d'économies aux dépens des hôpitaux, qui se traduisent par 27 000 lits en moins en dix ans.

Pour la santé de tous, pour des conditions d'accueil et de travail dignes dans le secteur médico-social, aux Urgences comme dans tous les services, à l'hôpital et en Ehpad, il faut imposer l'embauche de personnel.

Correspondant LO

CHU de Dijon : après le suicide d'une patiente

Le 31 décembre, une jeune patiente s'est défenestrée au CHU de Dijon. Malgré l'intervention des secours et son rapide transfert en réanimation, elle est finalement décédée des suites de ses blessures.

Tous les collègues qui ont assisté au drame ou participé à sa prise en charge sont évidemment très choqués. Rien n'a filtré de ce drame publiquement, ni dans la presse, ni même par une communication interne de la direction. Ce qui est une façon de dire : tous coupables !

Quel que soit le degré de responsabilité de l'hôpital,

la solution la plus claire et la plus crédible pour tous serait la transparence. Quelles que soient les conclusions de l'enquête interne, l'hôpital ne peut évidemment pas être tenu pour entièrement responsable, puisque cela reste un choix individuel et délibéré de la part de cette patiente.

Il est très difficile d'empêcher quelqu'un de déterminé de mettre fin à ses jours, même en milieu hospitalier. C'est pourquoi en parler clairement aurait permis à tout le personnel de s'y retrouver sans se sentir coupable.

Correspondant LO

SNF – Andrézieux : halte à la répression patronale !

Le PDG de SNF, une entreprise de chimie d'Andrézieux, dans la Loire, connue pour ses méthodes brutales, vient d'attaquer en justice un délégué CGT pour propos prétendument injurieux.

Ce n'est pas la première fois que ce riche groupe, qui a à sa tête la 45^e fortune de France, a recours à la justice. Il y

a plusieurs procédures en cours contre la CGT et, lors de la grève de juin 2018, des pressions avaient poussé un juge, qui avait démenti qu'il y ait un prétendu blocage du site, à se dédire. Lors de cette grève, il y avait eu des provocations grossières contre les grévistes. Depuis, il y a eu plusieurs procédures de salariés

pour harcèlement.

Partout, les patrons mènent la guerre aux travailleurs et ne supportent pas qu'on leur résiste. Derrière ce délégué, tous les travailleurs sont visés, car c'est en faisant baisser la tête de leurs salariés que les capitalistes assurent leurs colossaux profits.

Correspondant LO

Alstom – Belfort : les travailleurs se font respecter

À Belfort, Alstom est le secteur qui fabrique des locomotives, où travaillent environ 500 personnes, sur un site qui compte avec General Electric au total plus de 4 000 salariés.

Depuis début janvier, la direction de l'Alstom a décidé de supprimer onze jours de RTT sur vingt-trois, en échange d'une diminution du temps de travail de vingt minutes par jour. Pour les travailleurs, c'est tout simplement onze jours de congés que le patron leur vole. Cela d'autant que les horaires des bus qui transportent les ouvriers en horaires d'équipe ou de journée n'ont pas changé, donc l'amplitude horaire journalière reste la même qu'avant le passage à 37 heures.

La colère couvait depuis

un moment. Mardi 9 janvier, les syndicats CGT, CFDT et CGC ont appelé à une journée de grève : 120 travailleurs ont répondu à l'appel et la grève a été reconduite pour le lendemain, où, l'après-midi, la direction a engagé des discussions avec les syndicats. À l'issue de cette réunion, les travailleurs, réunis à environ 60 en assemblée générale, ont senti un flottement de la part des responsables syndicaux, qui évoquaient la perte d'argent en expliquant que la direction avait fait des avancées.

Mais les grévistes ont réaffirmé que la seule chose qui comptait était le maintien des onze jours de RTT volés. Du coup, la grève a été reconduite pour le lendemain.

Jeudi 11 janvier après-midi, les responsables syndicaux ont réaffirmé devant l'assemblée générale que la direction avait fait des propositions. Une quinzaine de grévistes, sur une quarantaine de présents, ont voté pour continuer la grève et, finalement, la reprise a été décidée. Mais, contre toute attente, le vendredi matin suivant, une trentaine de soudeurs ont de nouveau débrayé et entraîné une dizaine d'ouvriers en faisant le tour des ateliers. Suite



aux menaces de sanction, ils ont dû arrêter la grève.

Ce mouvement a préoccupé les différentes directions des usines du site, comme le responsable CGT l'a confirmé en catimini : la préfecture l'avait appelé pour lui faire part de leur inquiétude et, du fait que les négociations annuelles obligatoires doivent démarrer dans les différentes entités General Electric, les directions souhaiteraient que cela se passe dans le calme!

Finalement, la direction Alstom a fait de nouveaux aménagements d'horaires et a proposé une prime de 100 euros.

D'autres réunions sont prévues avec elle, et avec participation de grévistes, et bien sûr chacun suivra les affaires de près. Même si les grévistes n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient, ils se sont au moins fait respecter et ont fait reculer la direction.

Correspondant LO

Stellantis – Poissy : débrayage réussi pour les congés payés!

À l'usine de Poissy, dans les Yvelines, face aux attaques de la direction du groupe automobile Stellantis contre les congés des ouvriers, ceux-ci ont donné une première réponse.



Lundi 15 janvier, ils ont été une centaine du secteur du Montage à débrayer plusieurs heures contre le projet de la direction d'imposer que les travailleurs ne puissent prendre que deux semaines de congés l'été prochain. Car l'écrasante majorité souhaite avoir quatre semaines consécutives.

Depuis des années, la direction centrale de PSA, devenu Stellantis, s'est donné l'objectif de prendre

entièrement le contrôle des congés payés de l'ensemble des travailleurs du groupe, afin d'en disposer à sa guise en fonction des aléas de la production et du marché. Il y a quelques années, la direction centrale avait déjà réussi à imposer seulement trois semaines de fermeture estivale, au lieu des quatre traditionnelles.

En novembre dernier, la direction du groupe a franchi une étape supplémentaire, avec le soutien

d'une majorité de syndicats, en permettant aux directeurs de chaque usine de pouvoir désormais imposer seulement deux semaines consécutives l'été prochain.

À Poissy, l'écrasante majorité des travailleurs sont immigrés ou d'origine immigrée. N'avoir que deux semaines consécutives de congés d'été signifie pour eux l'impossibilité de retourner au pays pour voir leur famille. Mais, même au-delà des camarades d'origine immigrée, trimer aussi dur sur les chaînes de production et n'avoir que deux semaines en été pour se reposer est tout simplement inenvisageable.

À force de tirer sur la corde, la direction va peut-être tomber sur un os : le débrayage du 15 janvier à Poissy en a été la première manifestation. Disposer des congés comme on l'entend est un droit élémentaire, et il faudra qu'une majorité de travailleurs se mobilisent pour le faire respecter. Ceux qui ont débrayé en ont bien pris conscience.

Ce premier débrayage en appelle d'autres, jusqu'à ce que la direction remballe son projet pourri.

Correspondant LO

Stellantis – Rennes : 200 intérimaires licenciés

Fin décembre, juste avant les congés, la direction de l'usine Stellantis de La Janais, près de Rennes, avait annoncé qu'elle embauchait en CDI 20 intérimaires, parmi les plus de 300 qui travaillent depuis des années aux côtés des 1 500 embauchés.

Ces quelques embauches en CDI, aussi minime que soit leur nombre, avaient redonné espoir à beaucoup de travailleurs intérimaires de l'usine qui souhaitent sortir de la précarité. Mais dès le 9 janvier, lendemain de la reprise du travail, la direction annonçait le licenciement de 200 intérimaires fin février, sous prétexte d'une baisse des ventes des voitures produites à La Janais. Elle compte baisser la cadence de production de moitié dans une des deux équipes et supprimer 200 postes par la même occasion. Ce sera en fait bien plus car les nombreuses entreprises sous-traitantes feront de même.

Ces deux annonces, à trois semaines d'intervalle, montrent le mépris du patron pour les travailleurs. Alors que, depuis des années, il manque du monde dans tous les ateliers et que l'usine ne pourrait pas tourner sans les centaines d'intérimaires qui travaillent quasiment continuellement aux côtés des embauchés,

la direction décide d'en renvoyer du jour au lendemain les deux tiers au chômage.

La direction a en plus le cynisme d'attendre le dernier moment pour annoncer qui restera et qui sera remercié. Si elle espère ainsi décourager toute réaction collective, c'est sans compter avec les liens qui se sont créés entre des travailleurs qui se côtoient sur les mêmes chaînes de montage depuis des années. Chacun sait que tout le monde a besoin de travailler pour faire vivre sa famille. Si la production doit baisser, il suffirait de réduire les cadences et de répartir le travail entre tous, embauchés, intérimaires, de chez Stellantis ou de la sous-traitance.

L'idée que personne ne doit perdre son gagne-pain fait son chemin, d'autant que Stellantis a des moyens colossaux. Même si la mobilisation n'est pas encore à l'ordre du jour, il reste cinq semaines pour la construire.

Correspondant LO

ArcelorMittal – Dunkerque : qui a beaucoup pollué sera beaucoup subventionné !

Lundi 15 janvier, les ministres des Finances et de la Transition écologique, Le Maire et Béchu, sont venus à la centrale nucléaire de Gravelines et à l'usine ArcelorMittal de Dunkerque annoncer le soutien gouvernemental à la décarbonation. Soutien qui sera évidemment d'abord financier.

L'usine sidérurgique ArcelorMittal produit chaque année 6,5 millions de tonnes d'acier, mais aussi de très grosses quantités de CO2, gaz à effet de serre, depuis soixante ans, sans compter d'autres importants rejets nocifs. Elle a beaucoup pollué les travailleurs du site et les riverains.

Maintenant, pour être dans la « transition écologique » et posséder des installations neuves, sont prévues deux aciéries

électriques et une unité de réduction directe du fer, alimentées par l'électricité et le gaz, voire l'hydrogène, qui devraient se substituer à un haut fourneau au charbon (coke). Cela permettrait d'obtenir une réduction de 6% des rejets industriels de tout le pays.

L'investissement annoncé est de 1,8 milliard d'euros. Pour un trust comme ArcelorMittal qui a fait entre janvier 2021 et septembre 2023 un bénéfice

net de 25,5 milliards d'euros, ce n'est pas une grande dépense. Mais qu'à cela ne tienne : l'État va directement le subventionner pour 850 millions d'euros. De plus, l'entreprise publique EDF a signé avec ArcelorMittal

une lettre d'intention pour la fourniture d'électricité à long terme par la centrale nucléaire de Gravelines. Le prix conclu pour le kilowatt-heure a été tenu secret par les uns et les autres. C'est dire s'il doit être bas

et à la charge des usagers d'EDF et des contribuables.

On ne sait pas si la planète se portera mieux de l'opération, mais les actionnaires du pollueur ArcelorMittal sans aucun doute !

Correspondant LO

Verrerie Arc : selon que vous serez riche patron ou ouvrier...

La verrerie Arc, située dans la commune d'Arques, dans le Pas-de-Calais, emploie 4 500 salariés pour produire de la vaisselle. Beaucoup de travailleurs de cette usine ont été sinistrés comme bien d'autres salariés dans cette région ouvrière.

Au moment des inondations, les travailleurs d'Arc ont dû poser des congés ou des RTT pour faire face à la montée des eaux chez eux. Une fois l'inondation passée, la direction a annoncé qu'elle mettrait en chômage partiel ceux qui ont été sinistrés afin qu'ils puissent avoir du temps pour faire face aux conséquences des inondations. Quel cynisme ! Cela signifie qu'en plus d'avoir des dégâts voire d'avoir tout perdu, ces travailleurs se retrouvent avec une paie amputée.

L'usine a, elle aussi, été touchée. En janvier comme

en novembre, le stock d'emballages s'est retrouvé sous l'eau car les palettes de cartons sont restées stockées à même le sol. Malgré l'inondation de novembre, les patrons n'ont rien prévu pour empêcher que les mêmes causes aient les mêmes effets.

Les crues de novembre ont aussi entraîné la contamination du réseau d'eau. Depuis, il n'y a plus d'eau potable dans l'usine, donc plus de fontaines à eau, plus de distributeurs de boissons froides ou chaudes, plus de douches, plus de plonge au réfectoire. Les patrons se

donnent les moyens de faire arroser les golfs en pleine canicule ou des terrains de football en plein désert, mais donner les moyens aux travailleurs d'accéder à de l'eau potable pour l'ensemble de leurs besoins n'est pas leur problème.

Et alors que, depuis novembre, toute une partie des sinistrés n'ont toujours rien touché de la part des compagnies d'assurances, les patrons d'Arc ont, eux, déjà touché une avance d'indemnisation de plusieurs millions d'euros de la part des assureurs et ils savent pouvoir compter sur l'argent public au besoin.

Avec les inondations, la lutte de classe continue, l'État se portant toujours garant des intérêts des plus puissants.

Correspondant LO

FRANZ-JOSEF MOLITO WIKIMEDIA COMMONS



Hauts fourneaux d'ArcelorMittal.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal janvier 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.** Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du

reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside

en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Taiwan : élections ou pas, c'est l'impérialisme qui décide

Samedi 13 janvier, Lai Ching-te, le candidat du Parti démocrate progressiste (PDP), a été élu à la présidence de Taïwan avec un peu plus de 40 % des voix. Il devance le parti nationaliste Kuomintang (KMT) et le Parti populaire taïwanais (PPT).

Le PDP se présente comme indépendantiste, affirmant que Taïwan, de fait indépendant de la Chine depuis 1949, doit le devenir officiellement, tandis que le KMT défend l'idée du statu quo et que le PPT ne s'est pas engagé sur ce thème. C'est ainsi que la presse occidentale présente la victoire du PDP comme pouvant raviver la volonté de la Chine d'envahir Taïwan.

Il est vrai que, à la suite de ces élections, Pékin a répété que sa détermination à réaliser la réunification est intacte. Mais le gouvernement chinois n'a pas donné de délai et il ne peut guère, sans se déjuger, dire autre chose. La séparation de Taïwan est le fait de l'impérialisme. Après la Deuxième Guerre mondiale, le Kuomintang et son chef, Tchang Kaï-chek, massacrèrent des ouvriers lors de la révolution de 1927, s'appuyant notamment sur les mafias chinoises, étaient vomis par de larges couches de la population.

Lors de la révolution de 1949, alors que les armées paysannes de Mao prenaient les villes les unes après les autres, Tchang Kaï-chek et ses hommes ne purent que se réfugier à Taïwan, sous protection américaine. Déjà en 1947, la population s'y était révoltée contre le Kuomintang qui pillait l'île. La répression, qui avait fait entre 10 000 et 30 000 morts, avait pour ainsi dire préparé le terrain à l'arrivée de Tchang Kaï-chek. Après 1949, alors que la Chine de Mao était mise sous embargo, ce n'est pas Pékin mais Taïwan qui, avec ses quelques millions d'habitants, fut reconnu par l'impérialisme comme la Chine officielle, occupant un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

Taïwan fut donc dès le début un atout entre les mains de l'impérialisme contre la Chine. Dans les années 1950 et 1960, l'île devint une base arrière des États-Unis, notamment lors des guerres de Corée et du



Lai Ching-te du PDP.

Vietnam, et un bain pour la classe ouvrière. Pendant ces 40 années de Terreur blanche, 140 000 oppositionnels furent emprisonnés, entre 3 000 et 4 000 exécutés. La loi martiale n'y fut levée qu'en 1987, permettant au régime de se donner une façade démocratique à partir des années 1990.

En 1979, après le rapprochement entre la Chine et les États-Unis, et alors que ces derniers reconnaissaient Pékin comme capitale officielle de la Chine, le Taïwan Relation Act permit à l'impérialisme de continuer à soutenir Taïwan comme une île indépendante de fait, la fournissant en armes et lui assurant protection. Cela

leur permettait toujours de faire pression sur Pékin, tantôt en appuyant les revendications indépendantistes taïwanaises, tantôt en les mettant en sourdine.

C'est dire si les déclarations occidentales sur la victoire de la démocratie à Taïwan après le vote du 13 janvier sont des plus hypocrites. La statue de Tchang Kaï-chek se dresse toujours fièrement à Taipei, la capitale, et si le Kuomintang y a perdu le pouvoir, l'appareil d'État qui date de la Terreur blanche est toujours là. Quant à la preuve de l'attachement supposé des habitants de Taïwan à gagner leur indépendance officielle, les résultats

électoraux montrent en fait l'inverse.

En quatre ans, le PDP est passé de 57 % à 40 %, et il a perdu sa majorité à l'Assemblée législative de l'île. Quoi qu'il en soit, aucun parti ne compte à ce jour, malgré les discours, aller sur cette voie, d'autant plus que l'impérialisme l'interdit toujours. Biden a ainsi déclaré, après s'être félicité du résultat du 13 janvier, que les États-Unis « ne soutiennent pas l'indépendance de Taïwan ». Mais l'impérialisme américain compte plus que jamais continuer à utiliser l'île comme un pion pour provoquer Pékin quand il le souhaite.

Serge Benham

Économie : la crise s'aggrave, profits et spéculation s'envolent

Comme chaque année, les hommes d'affaires de la planète et leurs dirigeants politiques se réunissent en Suisse à Davos. Le monde qu'ils dominent évolue vers la guerre généralisée, leur économie s'enfonce dans la crise, mais qu'importe à ces représentants de la bourgeoisie ! Car les affaires sont toujours au rendez-vous.

La guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie ont bouleversé l'approvisionnement énergétique de l'Europe. La guerre à Gaza a maintenant pour effet de perturber le commerce maritime transitant par le canal de Suez, à cause des menaces des Houthis contre les navires marchands

occidentaux. Les dernières élections à Taïwan ont rappelé que ce petit pays produit près de 90 % des puces électroniques les plus modernes et qu'une aggravation de la tension entre la Chine et les États-Unis pourrait donc paralyser toute une partie de l'industrie mondiale.

De fait, les échanges commerciaux mondiaux ont reculé en volume de 2 %, ce qui ne s'était pas vu depuis 2008, si on excepte la période des confinements dus au Covid en 2020. En Europe, la production industrielle a reculé de 7 %. Celle de l'acier a même atteint ses plus bas niveaux depuis les années 1990. En France, les derniers chiffres de la Banque de France montrent que, même en ne considérant que les PME et les grands groupes, le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté de 60 %, atteignant un niveau supérieur de 30 % à ce qu'il était en 2019 avant la pandémie.

Malgré cette situation, d'après un sondage réalisé auprès de 2 000 dirigeants des plus grandes entreprises du monde, 56 % se déclarent « optimistes », soit 14 % de plus qu'en 2023. Cet enthousiasme peut sembler invraisemblable, mais il vient du fait que, pour les grands groupes, les perspectives

de profits sont énormes, notamment dans l'énergie, avec les hausses de prix du pétrole, du gaz et de l'électricité, ou dans l'industrie militaire. Et puis, il y a la spéculation.

Le 11 janvier, l'organisme contrôlant les activités boursières aux États-Unis a autorisé l'introduction du bitcoin à Wall Street. Cette cryptomonnaie fut créée par des informaticiens pour inventer un moyen d'échange n'utilisant aucune monnaie officielle et échappant au contrôle des grandes banques centrales. Elle a d'abord eu du succès auprès des trafiquants et de ceux qui voulaient blanchir de l'argent. Mais, très vite, la volatilité de sa valeur – son instabilité donc – et les sommes toujours plus importantes qu'elle attirait ont intéressé les spéculateurs.

Aujourd'hui, les fonds d'investissements comme BlackRock ou les banques comme Goldman Sachs considèrent que le bitcoin

est devenu un marché important. Avec cette dernière décision de Wall Street, des sommes astronomiques vont être investies sur le bitcoin, qui n'auront aucune utilité sociale, ne créeront aucun emploi, mais qui, comme dans un casino, vont certainement rapporter énormément à certains. Mais il se pourrait très bien aussi que, du jour au lendemain, ces sommes partent en fumée et que, par contagion, cela entraîne un krach financier mondial. Le PDG de la plus grande banque du monde, JP Morgan, déclarait il y a un mois que « la seule vraie utilité » du bitcoin était de profiter « aux criminels, aux trafiquants de drogue » et pour « le blanchiment, la fraude fiscale ». Il concluait : « Si j'étais le gouvernement, j'y mettrais un terme. » Celui-ci vient au contraire de donner son feu vert, et à Davos tous sablent le champagne. Après eux le déluge ?

Pierre Royan



Le bitcoin, nouvelle source de spéculation.